



# PLAN DE PROTECTION HIPPOCAMPE CLUB

## SONT AUTORISÉES :

Les activités aquatiques des enfants, d'adolescents et de jeunes adultes nés en 2001 et après.

## NE SONT PAS AUTORISÉES

Au vu des contraintes de distanciation :

- les cours d'Aquafitness, de natation pour adultes
- Les cours première enfance qui nécessitent la présence d'un adulte avec l'enfant.

## 1. HYGIÈNE DES MAINS

Toutes les personnes de l'association se nettoient régulièrement les mains.

### Mesures

Mise à disposition de gel hydroalcoolique pour le personnel (spray individuel) au bord du bassin.

Mise à disposition de gants pour le nettoyage et la désinfection.

Mis à disposition de gel hydroalcoolique pour les usager-ère-s dans le hall d'entrée piscine et à la sortie des vestiaires.

Savon dans les WC (lavabos)

## 2. GARDER SES DISTANCES

Les collaborateur-trices-s et les autres personnes gardent une distance de deux mètres entre eux.

### Mesures

Le bassin sera séparé en deux zones (deux groupes de niveau). Avant le cours, les nageur-euse-s devront s'asseoir de leur côté du bassin sur les bancs où les espaces de distanciation seront préalablement signalés. Chaque moniteur-trice restera dans sa zone avec son groupe, avec son matériel pédagogique. Pendant le cours le moniteur devra respecter la distanciation de 1,5 mètres avec les enfants.

### Distance inférieure à deux mètres inévitable

Prendre en compte les aspects spécifiques du travail et des situations professionnelles afin d'assurer la protection.

### Mesures

Le port du masque est obligatoire dans les zones où les distances ne peuvent être respectées : Couloir d'entrée, vestiaires, WC.

Entre chaque cours le-la moniteur-trice devra se désinfecter les mains avec du gel hydroalcoolique.